



Charte de l'association Free Go

Les membres de Free Go se reconnaissent dans les principes définis dans cette charte et les respectent dans le cadre de leurs activités. Cette charte engage et concerne tous les partenaires de Free Go (membres, bénévoles, partenaires, etc.). Elle sert de règle de conduite.

1. Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association neuchâteloise à but non lucratif, au sens des art. 60 et suivants du Code Civil Suisse (CCS), créée en janvier 2019 à la suite d'un jeu de cartes comportant des défis à réaliser afin de sortir de notre zone de confort. L'une d'elles comportait le défi « Donner à manger à une personne sans-abri ».

La présidente de l'association, souhaitant réaliser ce challenge, s'est informée sur la façon d'offrir un repas à une personne sans abri.

Pendant ses recherches, elle a pris connaissance qu'un réfrigérateur en libre-service se situait à La Chaux-de-Fonds. A la suite d'une publication de cette nouvelle par la présidente sur les réseaux sociaux, l'une de ses connaissances a pris contact afin de lui demander si un tel service existait dans le bas du canton de Neuchâtel. Après une discussion et plusieurs recherches, elles se sont vite rendu compte que non. Touché par l'inexistence d'un tel réfrigérateur dans leur région et ayant la volonté de changer les choses, c'est alors qu'elles ont pris l'initiative de réunir un comité constitutif. L'Association Free Go a ainsi été fondée.



Pour quelles raisons les co-fondatrices ont-elles eu la volonté de monter ce projet, différent des autres ?



Les co-fondatrices devenues amies se sont retrouvées par le passé dans la précarité. La honte et la peur d'être jugé sont deux émotions qu'elles ont ressenties lorsqu'elles étaient dans cette situation difficile, c'est pourquoi elles ont souhaité fonder un concept différent qui évitait que toute personne soit jugée ou pointé du doigt sur sa situation financière.

2. Notre action

a. Le cadre de notre action

Notre association a pour but de mettre en place des réfrigérateurs libre-service (appelés Free Go) afin d'aider les personnes dans le besoin tout en permettant de diminuer le gaspillage alimentaire.

b. Nos principes

L'association Free Go fonde son action sur les principes suivants :

- Aucune étiquette : pour bénéficier de notre action, aucune inscription doit se faire car les membres du comité souhaitent simplement aider toutes personnes se trouvant dans le besoin sans avoir des détails sur leur vie. Le comité s'entoure de personnes qui ont ce même principe.
- Double casquette : par nos missions, notre association défend une double cause. D'une part, elle aide les personnes dans le besoin. D'une autre part, elle participe à la diminution du gaspillage alimentaire. C'est pourquoi, nos bénéficiaires peuvent autant être dans le besoin, que sensible à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- Cycle du produit : en récoltant les invendus, nous contribuons à diminuer le gaspillage alimentaire, car ceux-ci seraient destinés à la poubelle sans nourrir d'autres bouches ne pouvant s'offrir de tel produit. Nous sauvons donc ces produits encore consommables. De plus, si tel ou tel produit devient non-consommables avant que nous les mettions à dispositions, ils sont recyclés afin de créer du Bio-Gaz.

3. Fonctionnement

Le fonctionnement de notre action est fondé par deux principes :

- Partenariat : nos Free Go sont installés auprès de commerces ayant la même vision que nous et qui soutiennent notre action. Nous les remplissons avec des invendus de divers magasins d'alimentation. En contrepartie, nous offrons une visibilité à nos partenaires sur notre site web et/ou sur nos réseaux sociaux.
- Bénévolat : l'association met l'accent sur le bénévolat dans la gestion des tâches permettant le bon fonctionnement des Free Go et de la vie associative. Le rôle de bénévole est ouvert à toutes personnes, de tout âge, de tout horizon et portant les mêmes valeurs que l'association. Les bénévoles offrent le temps qu'ils souhaitent à l'association.

Ces deux principes nous permettent de mener à bien nos missions.

